

Relations internationales

REF : DVARI2013006

Signataire : AL/CS/CR

Séance du Conseil Municipal du 11/04/2013

RAPPORTEURS : A. HAFIDI et C. RATZEL-TOGO

OBJET : Coopération Aubervilliers – Yiwu (Chine) pour un développement urbain durable des territoires

EXPOSE :

Un accord cadre de coopération entre la ville d'Aubervilliers et la ville de Yiwu (Province du Zhejiang) en Chine a été signé en octobre 2011 et voté en Conseil municipal extraordinaire le 22 novembre 2012 (Cf. Délibération n°300).

Les villes d'Aubervilliers et de Yiwu ont répondu conjointement au premier appel à projets lancé par le Ministère français des affaires étrangères (MAE) et l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger (APCAE).

La Commune d'Aubervilliers a déposé le 15 janvier 2013 auprès du MAE le projet : « Coopération Aubervilliers – Yiwu, pour un développement urbain durable des territoires ». Ce projet sera réalisé entre mars 2013 et mars 2014, en partenariat avec l'Association franco chinoise de commerce et Plaine Commune. Un cofinancement de 12 000 euros a été demandé au MAE soit environ 33% du budget total du projet.

Inscrit dans une finalité de développement durable, ce projet vise à favoriser l'émergence d'une éco citoyenneté, d'un développement économique des PME orienté vers l'économie circulaire et à contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants et des commerçants de la zone d'import export d'Aubervilliers, passerelle privilégiée vers la Chine et le Zhejiang en particulier.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont de :

- promouvoir l'échange d'expériences entre autorités locales partenaires autour des politiques publiques liées à la gestion des déchets urbains, au développement économique et durable, à l'éducation à l'environnement, à la mise en œuvre des Agendas 21,
- favoriser la concertation entre opérateurs économiques du territoire autour des problématiques liées à la gestion des déchets, au réemploi et au recyclage dans la zone commerciale d'import-export d'Aubervilliers, projet de territoire expérimental favorisant l'échange d'expériences avec Yiwu.

Dans le cadre de ce projet la ville d'Aubervilliers accueillera durant 3 mois, du 3 mai au 31 juillet 2013, Madame Tiva Hong Hong, interprète franco-chinoise et chargée de mission Relations Internationales à la ville de Yiwu. Elle aura pour tâche l'accompagnement, le suivi et l'évaluation du projet.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur Jacques Salvator, Maire de la commune, à signer la convention entre les deux villes précisant les modalités d'accueil d'une fonctionnaire chinoise au sein de la Direction de la Vie associative et des Relations Internationales de la commune d'Aubervilliers, du 3 mai au 31 juillet 2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'arrêter les modalités de prise en charge financière de Madame Tiva Hong Hong pour un montant total de 3 832,10 €.

Direction Générale Adjointe Culture et Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013006

Signataire : AL/CS/CR

OBJET :Coopération Aubervilliers – Yiwu (Chine) pour un développement urbain durable des territoires

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L. 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant aux collectivités territoriales et leurs groupements de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement,

Vu la délibération n°300 votée en Conseil municipal le 22 novembre 2012, qui porte sur la convention de partenariat entre la Ville d'Aubervilliers et la ville de Yiwu (Chine),

Vu le budget communal,

Considérant que dans le cadre du projet Aubervilliers – Yiwu, pour un développement urbain durable des territoires 2013/2014, un dispositif pour accueillir Madame Tiva Hong Hong, fonctionnaire chinoise, doit être mis en place, pour une période de 3 mois du 3 mai au 31 juillet 2013

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'accueil d'une fonctionnaire chinoise dans le cadre de la convention de partenariat entre la Ville d'Aubervilliers et la ville de Yiwu pour une période de 3 mois, du 3 mai au 31 juillet 2013

AUTORISE Monsieur Jacques Salvator, Maire de la commune d'Aubervilliers, à signer la convention d'accueil de Madame Tiva Hong Hong, fonctionnaire chinoise, entre la Ville d'Aubervilliers et la ville de Yiwu

DIT qu'en contrepartie des missions réalisées par Madame Tiva Hong Hong et des frais de transports internationaux pris en charge par la ville de Yiwu, la Commune d'Aubervilliers prend en charge les frais d'hébergement, de transport (en Ile de France) et de restauration durant 90 jours

ARRETE les modalités de prise en charge financière de la fonctionnaire chinoise par la commune comme suit :

Nature des dépenses	Montant mensuel	Total sur 3 mois	Imputation budgétaire		
			Service	Article	Fonction
Hébergement au foyer de jeunes travailleurs d'Aubervilliers (remboursement sur facture de l'ALJ 93)	427,10 €	1 281,30 €	002	6188	048
Frais de nourriture (forfait versé à l'intéressée)	763,50 €	2 290,50 €	002	6188	048
Frais de transports – Adhésion au titre de transports (forfait versé à l'intéressée)	8 €	8 €	002	6188	048
Frais de transports – Titre de transport (forfait versé à l'intéressée)	84,10 €	252,30 €	002	6188	048
TOTAL	1 282,70 €	3 832,10 €			

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 19/04/2013

Publié le 17/04/2013

Certifié exécutoire le : 19/04/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

